



# Réforme du collège Il faut tout mettre en œuvre pour repousser un projet ministériel désastreux !

## Le SNFOLC informe

Avis présenté au vote des représentants syndicaux au CTSD de Seine Maritime le 24 mars :

« *Le CTSD considère que le projet de réforme du collège ne répond pas aux attentes des collègues. Il se caractérise en particulier par l'affaiblissement des enseignements disciplinaires et une autonomie accrue au détriment des règles nationales égalitaires.*

*Le CTSD demande l'abandon de ce projet de réforme du collège, et la satisfaction des demandes des personnels : réduction des effectifs par classe, dédoublements garantis dans les grilles horaires, maintien des heures d'enseignement disciplinaire, respect de la liberté pédagogique. »*

## Pour : FO, FSU, CGT Contre : UNSA

Au CTSD de l'Eure

« *La ministre a présenté sa réforme des collèges : globalisation des horaires de certaines disciplines, diminutions des horaires disciplinaires des élèves, etc... sans mise en place de réelle amélioration des conditions d'enseignement. Le CTSD 27 demande l'abandon de ce projet et la mise en place d'une réforme qui réponde aux besoins réels des élèves et des personnels en leur donnant des conditions d'études acceptables (effectifs allégés, travail en groupe...) ».*

## Pour : FO, FSU Refus de vote : UNSA

## Ils ont raison !

**Le SNFOLC, disponible pour l'action commune à tous les niveaux pour repousser ce projet de réforme, propose aux personnels de se réunir dans les établissements avec leurs organisations syndicales et d'exiger ensemble comme le fait de voeu « l'abandon de ce projet ».**

Ce projet de réforme sabre l'enseignement disciplinaire et casse les règles nationales en mettant 20% de la DHG à la disposition des établissements.

Toutes les disciplines sont attaquées par la réduction des horaires disciplinaires. Les enseignements pratiques interdisciplinaires reprennent la logique des IDD, qui ont fait la preuve de leur inefficacité.

Ce projet de réforme s'appuie sur le décret Hamon sur les missions et obligations de service qui ouvre la voie à la réunionnisme sans limite, sur la mise en place d'une hiérarchie intermédiaire entre les professeurs et les chefs d'établissement et IPR et sur la mise en place d'indemnités de missions particulières en lieu et place des décharges statutaires.

5000 collèges, 5000 horaires 5000 organisations : où est l'égalité ? Moins il y a de règles nationales, plus il y a de contraintes locales.

A la rentrée 2015 de nouvelles dégradations sont prévues : hausse des effectifs dans les classes, accompagnement éducatif supprimé. Ce que veulent les personnels: l'allègement des effectifs dans les classes, des dédoublements garantis par les grilles nationales, le respect des disciplines et de la liberté pédagogique individuelle des professeurs pour enseigner dans leur classe !

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'austérité aggravée par le pacte de responsabilité et de la logique de territorialisation de l'école, tout comme la réforme des rythmes scolaires, qui mécontente l'immense majorité des enseignants et des familles.

## Une exigence : l'abandon du projet !

Tous en grève

interprofessionnelle

le 9 avril !

à l'appel des confédérations FO, CGT, Solidaires, rejointes par la FSU à l'appel commun du SNFOLC, du SNETAA-FO, du SNES-FSU, du SNEP-FSU, du SNUEP-FSU, de la CGT et de SUD dans les lycées et collèges.

Contre-réform

es, salaires

bloqués,

austérité et

pacte de

responsabilité.

Ça suffit!

**SNFOLC**

Siège National 6-8 rue Gaston Lauriau

93513 Montreuil-sous-Bois Cedex

Tel : 01.56. 93. 22. 44 - Fax : 01.56. 93. 22. 40

snfolc.national@fo-fnecfpfo.fr